ASSOCIATION DES CHIRURGIENS DENTISTES DU QUÉBEC

AIDE-MÉMOIRE

Le désengagement et la gestion administrative des soins couverts par la RAMQ

À tous les membres du personnel administratif des dentistes désengagés

Le désengagement est un moyen de pression qui permet aux dentistes de démontrer leur insatisfaction à l'égard des négociations avec le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), dont l'entente est échue depuis le 1^{er} avril 2015. Ce mouvement collectif vise à faire reconnaître la valeur de leur contribution au régime public de soins buccodentaires et l'importance de maintenir un tel régime pour assurer l'accessibilité aux soins dentaires à tous les Québécois, particulièrement aux populations vulnérables.

Ce moyen de pression n'affecte en rien l'accessibilité et la qualité des soins aux patients couverts par le régime public. Cependant, il peut nécessiter une plus grande implication de votre part.

I- Modification de la procédure de réclamation

Pour les dentistes désengagés, la procédure de demande de remboursement à la RAMQ change de façon importante. En effet, le dentiste doit remplir et signer le formulaire de demande de paiement (formulaire 4448 — voir l'annexe II), qui énumère les traitements rendus. Et c'est le patient qui doit transmettre, par la poste, sa réclamation à la RAMQ.

II- Marche à suivre pour la facturation à la RAMQ

Dentiste désengagé

- 1. Toutes les informations concernant le traitement sont inscrites dans le logiciel (compte client), sans que l'envoi soit effectué à la RAMQ¹.
- 2. Les demandes de remboursement sont traitées individuellement avec le formulaire 4448, signé et rempli par le dentiste ou son mandataire. Toutes les informations doivent donc être retranscrites sur le formulaire papier.
 - Il est important d'y inscrire le détail de la facturation, dont les codes, et de préciser, s'il y a lieu, les montants associés aux cas spéciaux : enfants de moins de 6 ans (code n° 94540) et asepsie (code n° 94541).
 - Au besoin, référez-vous à la liste des principaux codes à l'annexe I.
- 3. Le formulaire est imprimé, signé et envoyé par le patient, par la poste, à la RAMQ.
- 4. La RAMQ transmet le paiement au patient, qui a la responsabilité de le remettre au dentiste.
- 5. Une fois le paiement reçu, le paiement est inscrit dans le logiciel afin de conclure la transaction.



III- Comment bien informer vos patients

Il est recommandé d'informer vos patients que vous êtes un professionnel désengagé dès la prise de rendez-vous. De la documentation vous est fournie afin de vous permettre de bien les renseigner à ce sujet.

À remettre au patient AVANT le traitement

• L'avis de désengagement, qui explique au patient ce qu'est le désengagement et lui sert d'aide-mémoire quant aux responsabilités qui lui incombent.

La Loi sur l'assurance maladie du Québec exige de remettre au patient, avant le traitement, un avis écrit, signé par le dentiste ou son mandataire et daté du jour.

À remettre au patient APRÈS le traitement

- Le formulaire 4448 dûment rempli, signé et daté. Vous trouverez en annexe les instructions pour remplir le formulaire adéquatement.
- Une enveloppe blanche, avec ou sans timbre (à votre discrétion). Vous pouvez même mettre l'enveloppe à la poste!

Afin de vous aider à répondre aux questions des patients, vous pouvez vous référer au document intitulé « Messages clés », qui se trouve dans la trousse de désengagement transmise à votre dentiste.

Nous sommes conscients de la charge administrative additionnelle que le désengagement peut représenter et nous vous remercions de la collaboration précieuse que vous apporterez à votre dentiste.

Le président,

Carl Tremblay, D.M.D.



Principaux codes et tarifs des soins couverts par la RAMQ

		\$
94540	Supplément pour enfant de moins de six ans	7,50
94541	Supplément pour l'asepsie	6,50
01120	Examen d'une personne assurée de moins de 12 ans	46,75
01130	Examen d'une personne assurée de 12 ans ou plus	58,25
01300	Examen d'urgence	27,00
13200	Enseignement et démonstration des mesures d'hygiène buccale	9,75
11200	Nettoyage des dents	31,75
43500	Détartrage	55,75
12400	Application topique de fluorure	13,75
23101	Matériau Classe I incisive 89	68,00
23101	Esthétique linguale 92	68,00
23103	Classe III mésiale 90	76,75
23103	Distale 91	76,75
23104	Classe IV mésiale 95	138,00
23104	Distale 96	138,00
23102	Classe V buccale 93	68,00
23102	Linguale 94	68,00
23105	Reconstitution complète du tiers incisif comprenant toute autre obturation sur la même dent 97	184,00
23108	Reconstitution complète d'une dent en matériau esthétique 87	188,00
Molaire	primaire	
21999	Valeur de base	16,50
21101	Une surface	23,75
21102	Deux surfaces	63,50
21103	Trois surfaces	79,75
21104	Quatre surfaces	106,50
21105	Cinq surfaces	141,25
Prémola	ire	
21999	Valeur de base	16,50
21211	Une surface	23,75
21212	Deux surfaces	66,00
21213	Trois surfaces	82,25
21214	Quatre surfaces	112,25
21215	Cinq surfaces	146,25

Molaire p	ermanente		\$				
21999 21221 21222 21223 21224 21225	Valeur de base Une surface Deux surfaces Trois surfaces Quatre surfaces Cinq surfaces		16,50 36,75 76,50 105,75 132,47 175,00				
En matér	iau esthétique						
23999 23301 23302	Valeur de base Une surface Deux surfaces		16,50 56,25 102,50				
Couronne	e préfabriquée						
27403 27411	Postérieure primai Antérieure perman		128,00 128,00				
Endodon	tie						
32211 32310	Pulpotomie sur der Pulpectomie sur de	·	71,25 71,25				
Ablation	simple de dent						
71101 71111	Première dent Chaque dent addition	onnelle	83,75 58,75				
Ablation	complexe de de	nt (comprenant l'ablation du sac adamantin ou folliculaire, si indiqué)					
72100	Ablation de dent ay une odontectomie	ant fait éruption, nécessitant un lambeau et/ou	147,50				
72210	Ablation de dent do par le tissu muque	nt la surface occlusale est entièrement couverte	132,00				
72220	Ablation de dent ay	ant fait éruption et nécessitant un lambeau, une seux (ostectomie) et par la suite des points de suture,	176,00				
Remplacement suite à une chirurgie							
Complète 51101 51111 51121 Partielle 52241	Supérieure Inférieure Supérieure et infér Supérieure avec ou	ieure sans crochets ou appuis	717,00 924,00 1 275,00				
52251	Inférieure avec ou s	sans crochets ou appuis	439,00				
52261	Supérieure et infér	ieure avec ou sans crochets ou appuis	797,00				

Nouveau formulaire de demande de paiement - 4448 Guide d'accompagnement

Cochez l'une ou l'autre de ces	Régie de l'assurance maladie SE ES CONTRA SE	Demande de paiement vices dentaires - Professionnel dés		nscrivez le no. 1 pour responsable de l'acte ».
cases, selon le répertoire des	Renseignements sur le professionnel Nom de famille	Prénom	Rôle Numéro du professionnel 2	
diagnostics que vous utilisez.	Renseignements sur la personne assu Nom de familie	irée Prénom	Numéro d'assurance maladie	Élément de contexte, si
	Diagnostic CIM-9 CIM-10 Situation de la personne assurée (délai de carence	(e)	Date de naissance Mois Jour M F	requis : Référez-vous à la <u>page</u> <u>17 du Guide</u> (5.2.1).
	3. Renseignements sur les services couv Date de service Année Mois Jour Code de facturation Dent Surface	te Lieu de dispensation	Précision/Secteur d'activité Élément de mesure	Élément de mesure, si applicable : Il s'agit des éléments
		Vous devez préciser la dent et les surfaces traitées.		mesurables, soit le nombre de kilomètres, le nombre d'injections ou la durée d'activités administratives (réf. : Guide page 24).
			la	'euillez inscrire, si requis, a date de l'autorisation de a prothèse.
	Professionnel en référence	Lieu en référence	Date de l'autorisation de la prothèse Année Mois Jour	
	Signature du professionnel Je certifie avoir rendu les services inscrits à			
	Recovable Non recevable :	Signature du professionnel ou de son mandata Réservé à la RAMQ	ire]]
	Conforme Non conforme :	e n'est pas une facture. Voyez les dire	ectives au verso.	

CONSIGNE IMPORTANTE:

Indiquer les codes de facturation RAMQ uniquement inscrits à l'Entente. Les demandes de paiement comportant des codes du *Guide des tarifs et nomenclature des actes buccodentaires* de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec ou tout autre code ne seront pas traitées.

Pour plus d'information sur les champs requis, consultez le <u>Guide de facturation</u> – <u>Rémunération</u> à l'acte de la RAMQ.